



YACHT CLUB DE CANNES

CHAMPIONNAT DE LIGUE DES QUILLARD DE SPORT 14 et 15 mai 2005

AVIS DE COURSE

La FEDERATION FRANCAISE DE VOILE et le YACHT CLUB DE CANNES ont le plaisir de vous inviter à participer au
CHAMPIONNAT DE LIGUE 2005 DES QUILLARDS DE SPORT

1 Autorités organisatrices :

La Fédération Française de Voile et le Yacht Club de Cannes.

2 Règles de Course :

Cette régata sera régie par :

- 2.1. Les Règles Internationales de Course à la Voile 2005 - 2008
- 2.2. Les prescriptions de la Fédération Française de Voile,
- 2.3. Les Règles des classes en vigueur,
- 2.4. Les Instructions de Course et modifications éventuelles,
- 2.5.1 Le présent Avis de Course.

3 Admissibilité et Inscriptions :

L'épreuve est ouverte aux Quillards des sport reconnues par l'I.S.A.F, ainsi que la Classe des Vent d'Ouest, avec un minimum de 5 bateaux inscrits par classe.

Chaque bateau devra être conforme aux règles de sa série.

Pour les concurrents français il sera exigé une licence FFV 2005 à jour et portant le cachet médical, et une autorisation parentale sera également exigée pour les concurrents mineurs.

Les pré inscriptions devront parvenir au Yacht Club de Cannes avant le 7 mai 2005

Les confirmations d'inscription auront lieu le 13 mai 2005, de 14h00 à 16h00, et le 14 mai 2005 jusqu'à 10h00

Les concurrents devront obligatoirement présenter à l'inscription :

La licence FFV valide avec cachet médical ou certificat d'assurance pour les étrangers

Etre en règle avec la cotisation de leur Classe

La carte d'autorisation de port publicitaire si nécessaire

Les concurrents étrangers devront présenter un certificat d'assurance en responsabilité civile ou souscrire une licence sportive de la Fédération Française de Voile.

FRAIS DE DOSSIER : 50 € A adresser au Yacht Club de Cannes, comprenant la mise à l'eau et la sortie de l'eau.

L'Organisation se réserve le droit de refuser toute inscription et accès à la Régata à tout concurrent ne présentant pas un dossier complet tel que décrit ci-dessus.

4 Publicité :

Conforme aux règles de Classe

5 Programme :

Sauf signaux particuliers envoyés sur le mât de la tourelle du Yacht Club de Cannes, les concurrents devront se tenir à la disposition du Comité de Course en mer :

Samedi 14 mai 2005 à 13h00 pour une ou plusieurs courses

Dimanche 15 mai 2005 à 11h00 pour une ou plusieurs courses



YACHT CLUB DE CANNES

6 Parcours et zone de course :

Parcours de type « triangle Olympique » ou « Banane » en rade Est ou Ouest de Cannes

7 Pénalités

Conformes aux règles de course 2005/2008 et aux règles 2004 de chaque classe.

8 Classement :

Système de point à minima

Le nombre de courses sera de 6 courses maximum

3 courses sont nécessaires pour valider le Championnat

Quand 4 courses auront été validées, le score d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

Autant de titres de « **CHAMPION DE LIGUE DE QUILLARD DE SPORT** » seront décernés aux vainqueurs de chaque classe, qu'ils fussent français ou étrangers, et cela sans aucune distinction d'appartenance à une quelconque Flotte ou à un club extérieur à La ligue de Voile Côte d'Azur.

9 Responsabilité :

Les concurrents participeront au Championnat sous leur entière responsabilité et à leurs propres risques et périls – Voir règle 4 des RCV. Décision de courir –

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommages matériels, de blessures ou de décès dans le cadre de la compétition aussi bien avant, que pendant ou après la régata.

10 Assurance :

Chaque bateau participant devra détenir une assurance valide en responsabilité civile ou son équivalent pour l'épreuve.

11 Stockage des bateaux :

Les bateaux seront reçus au Yacht Club de Cannes

12 Hébergement :

Office du Tourisme : tél : (33) (0)4 93 39 24 53 - fax: (33) (0)4 92 99 84 23 – www.cannes-on-line.com

Yacht Club de Cannes - Port Palm Beach – F 06400 Cannes

Tél : (33) (0)4 93 43 05 90 – Fax : (33) (0)4 93 43 28 87

yccannes@wanadoo.fr

<http://perso.wanadoo.fr/yccannes/>



YACHT CLUB DE CANNES

CHAMPIONNAT DE LIGUE DE QUILLARD DE SPORT

FICHE D'INSCRIPTION

N° de VOILE : **Classe**

Chef de Bord :

Nom : **Prénom :**

N° de Licence:..... **Club**.....

Adresse :

Téléphone : **e.mail :**

Equippers :

Nom : **Prénom :**

N° de Licence:..... **Club**.....

Adresse :

Nom : **Prénom :**

N° de Licence:..... **Club**.....

Adresse :

En Cas d'Urgence :

Nom de la personne :

Téléphone : **e.mail :**

Règlement de euros par espèces ou chèque à l'ordre du Yacht Club de Cannes

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Conformément à l'article 4 de l'arrêté du 3 mai 1995, relatif aux manifestations nautiques en mer, le soussigné déclare être le chef de bord et à ce titre capitaine du navire au titre du droit maritime . Il a l'entière responsabilité de son navire et de son équipage. Il s'assure que le navire et tous les équipements requis sont en bon état, que l'équipage a la connaissance et l'aptitude nécessaire pour assumer la manœuvre et l'utilisation. Il lui appartient de ne pas prendre le départ ou de gagner un abri ou les circonstances seraient de nature à mettre en danger son navire et son équipage.

Par cette déclaration ; il décharge de toute responsabilité le Comité d'Organisation, le Jury et le Comité de Course et toutes autres personnes physiques ou morales qui participent à l'organisation , à quelque titre que ce soit, tant en ce qui le concerne, qu'en ce qui concerne son équipage et son navire.

Par ailleurs, il accepte de se soumettre aux règles de course de l'ISAF et à toutes autres règles qui régissent cette manifestation.

Le soussigné déclare avoir pris connaissance des conditions ci dessus

Date.....

Signature